

les prières, les mortifications, la patience dans les épreuves : en un mot, quelques œuvres pénitentielles. "Ceux qui sont vraiment à JÉSUS-CHRIST, nous dit saint Paul, crucifient leur chair avec ses vices et ses convoitises." (Gal., V, 24.) Ce ne sont pas seulement les saints revenus à Dieu par une conversion éclatante, dont les exemples nous présentent de marcher dans les voies de l'expiation, ce sont encore toutes ces âmes d'élite qui ont conservé le privilège de l'innocence. Ah ! les Louis de Gonzague, les Madeleine de Pazzi, les Paul de la Croix, les Marianne de Parédès, nous présentent ce lis de la pureté uni aux palmes sanglantes du martyre de la pénitence. Que devons-nous faire, nous qui avons eu le malheur de flétrir notre innocence ? C'est à nous de recourir aux pleurs, aux austérités, aux mortifications, pour offrir une compensation à la justice de Dieu. *C'est assez d'avoir péché une fois pour pleurer éternellement.*

## II

Une réparation sociale, c'est-à-dire faite au nom de la société, est désirée par le Cœur de Jésus.

Nous vivons en société et nous faisons partie intégrante de ce tout moral. Or, des crimes sans nombre se commettent. Nous entendons des voix qui insultent la majesté de Dieu trois fois saint ; et le vaste tableau des prévarications afflige nos regards. Le blasphème est à l'état public et permanent. Les divins attributs, les mystères de la religion, les choses sacrées sont attaqués et outragés par des milliers de livres et de journaux. Le jour du Seigneur est profané avec un sang-froid, une facilité qui confondent. Les flots de l'iniquité roulent comme les eaux d'un fleuve impétueux grossi par mille torrents.

Au milieu de ces malheurs ne faut-il pas faire monter vers le Ciel le cri de la prière, élever nos mains suppliantes ? "Prophète, disait le Seigneur à Isaïe, annoncez au peuple toutes ses iniquités, afin qu'il se hâte de désarmer sa colère." (C. LXVIII, 1.)